

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Agricole Breuil-Ecole privée d'Horticulture et Arboriculture - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée professionnel Agricole Breuil-Ecole privée d'Horticulture et Arboriculture - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (14015)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Agricole Breuil-Ecole privée d'Horticulture et Arboriculture - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (14015)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	208	8

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	bulletins de la dernière année d'étude en cours ou passée	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	méthode de travail	bulletins et CV	Important
Savoir-être	autonomie	bulletins	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	entretien complémentaire si besoin	Essentiel
	cohérence du projet	lettre de motivation et CV	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	intérêt pour l'environnement et la nature	lettre de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Résultats académiques insuffisants notamment dans les matières scientifiques. Une moyenne inférieure à 12/20 compromet la validation du dossier.
- Manque de clarté dans le projet scolaire et professionnel.
- Absence de lettre de motivation.
- Avis négatif de l'établissement d'origine - Fiche Avenir.
- Assiduité, attitude et manque de régularité.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission se réunit constituée d'enseignants des matières techniques et générales.

- Le niveau scolaire dans les matières (selon le type de Bac) Français, Philosophie, Mathématiques, SVT, Economie et matières professionnelles pour les Bac Pro Aménagements Paysagers. Les notes de l'écrit et de l'oral de Français ainsi que celles de SVT aux épreuves anticipées du baccalauréat. Une moyenne inférieure à 12/20 compromet la validation du dossier.

- Les appréciations des enseignants au travers des bulletins sur l'implication dans le travail et l'investissement, le comportement et l'assiduité.

L'avis du conseil de classe.

- L'appréciation de la fiche Avenir. Une argumentation dans la lettre de motivation qui montre un réel choix de formation. Un minimum de connaissances sur le cursus de la filière envisagée ou stages effectués ou envisagés dans la filière, ... Activités ou engagement citoyen sous diverses formes.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Une attention particulière est faite sur les documents personnels concernant les expériences en rapport avec la formation.

Signature :

Léon GARAIX,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Agricole Breuil-Ecole privée
d'Horticulture et Arboriculture